

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Dans le cadre du rapport d'information sur le projet de loi n° 2488 relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique (Mme Bérangère Couillard, rapporteure), audition, ouverte à la presse, de Mme Delphine Ernotte Cunci, présidente de France Télévisions 2

Mercredi
4 mars 2020

Séance de 16 heures 30

Compte rendu n° 18

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence
de M. Gaël LE BOHEC,
*vice-président***



La séance est ouverte à 16 heures 40

Présidence de M. Gaël Le Bohec, vice-président.

Dans le cadre du rapport d'information sur le projet de loi n° 2488 relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique (Mme Bérandère Couillard, rapporteure), la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a auditionné Mme Delphine Ernotte Cunci, présidente de France Télévisions, accompagnée de M. Francis Donnat, secrétaire général, et de Mme Juliette Rosset-Cailler, directrice des relations avec les pouvoirs publics.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/lfJ6HD>

La réunion s'achève à 18 heures.

Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Bérangère Couillard, M. Gaël Le Bohec, Mme Laurence Trastour-Isnart

Excusés. Mme Sophie Auconie, Mme Marie-Noëlle Battistel, Mme Sonia Krimi, Mme Fiona Lazaar, Mme Cécile Muschotti, Mme Isabelle Rauch